

COMMUNE DE HADOL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 23 mai 2017

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 19

Présents : 14 Votants : 18

Date de la convocation : 09/05/2017

Présents : COLIN R, COURTOIS-PAULUS A, HACH S, BONNAVENTURE C, GEORGE M, GEORGEL M, COUTINHO V, MAILLARD E, MANGEOL S, MATHIEU M, RICHARD P-A, THIEBAUT M, VAUTRIN-ROLLOT A et VUILLEMIN E.

Madame Myriam THIEBAUT a été nommée secrétaire.

Absents excusés : Armelle SERVRANCKX a donné pouvoir à Roger COLIN

Daniel MOUGEL a donné pouvoir à Anne COURTOIS-PAULUS

Agnès COLIN a donné pouvoir à Sabine MANGEOL

Jean-Pierre CARITEAU a donné pouvoir à Andrée VAUTRIN-ROLLOT

Absent : Pierre-Antoine RICHARD

Le mardi 23 mai 2017 à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Hadol sous la Présidence de Monsieur Roger COLIN, Maire.

Après avoir validé le compte-rendu de la séance du 6 avril 2017,
Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire,

Entendu la présentation faite par Madame Anne COURTOIS-PAULUS, Adjointe déléguée, du programme de travaux de voirie 2017-2018,

- **SOLLICITE**, à l'unanimité, une aide financière auprès du Conseil Départemental des Vosges pour la réalisation des travaux ci-après :

- Route de Minimont (enrobé)	36 075,00 €
- Route de Grandfaing - prolongée (bicouche)	2 442,50 €
- Rue Haute - prolongée (bicouche)	<u>7 823,00 €</u>
total H.T.	46 340,50 €

- **DECIDE**, à l'unanimité, de créer deux postes, à temps complet, du 1^{er} au 31 juillet 2017 pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité au sein des services techniques,

Après avoir été informé des différents travaux prévus, notamment l'amélioration de la conductivité de l'eau, la création d'une conduite d'alimentation entre Hadol-Haute et Dounoux et le remplacement du calcaire dans les bassins de traitement,

- **PREND ACTE**, à l'unanimité, du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité de l'eau, établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vôge amené à disparaître en 2020 si la loi NOTRe n'est pas modifiée,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, les termes de la convention de mise à disposition gracieuse de locaux communaux à l'« A.S.C Hadol - Dounoux » (salles Saint Jean, Saint Paul et Saint Pierre) sis Place de la Mairie pour sa gestion administrative en lieu et place des salles du rez de chaussée du Foyer Hadolais occupées jusqu'alors,

- **SE PRONONCE** pour l'adhésion au SMIC de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges et du Syndicat des Eaux de Blanchefontaine,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, les conditions générales de fonctionnement de la Centrale d'Achat de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (tarifs préférentiels pour : travaux de voirie, d'impression, sel de déneigement, matériel informatique, vérifications périodiques....),

Lecture faite par M. Sébastien Hach, Adjoint délégué, de la convention de partenariat à intervenir avec la médiathèque départementale dans le cadre de la création de la B.M.H et réponses ayant été apportées aux questions soulevées, notamment que les élèves du groupe scolaire auraient accès à la bibliothèque en journée et que les enseignants pourraient bénéficier de malettes pédagogiques à thèmes sur réservation,

-**AUTORISE** (16 pour et 2 abstentions) Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la Médiathèque Départementale en vue de proposer un service publique de lecture à la **Bibliothèque Municipale de Hadol** (mise à disposition d'un fonds de livres, CD, DVD, de matériel d'animation et mise en place de formations).

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Portes ouvertes à la B.M.H : le samedi 24 juin de 14h à 17h
- ✚ Pôle de santé : certains professionnels de santé souhaitant investir, il est envisagé de recourir à une construction en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) diligentée intégralement par un promoteur privé. La commune se porterait acquéreur des lots « local médecins et infirmières » et « parking ».
Plus d'informations seront données lors de la prochaine séance du conseil municipal.
- ✚ Un point est fait sur le litige qui oppose la commune de Hadol à la Ste Solvosges : un référé expertise va être sollicité pour une partie de la chape du groupe scolaire.
- ✚ Affouages à exploiter : à titre exceptionnel, 4 lots sis en bordure de route vont être réceptionnés prochainement en raison du constat d'un vol.
- ✚ Le rapport annuel 2016 de la C2VRM a été diffusé.
- ✚ Acquisitions : - véhicule utilitaire léger pour les services techniques
- mobilier pour la salle du Conseil Municipal
- ✚ Travaux : - Réfection de la toiture du gymnase
- Installation d'un élévateur en mairie pour permettre l'accès à l'étage aux personnes à mobilité réduite
- ✚ Portes ouvertes à la B.M.H : le samedi 24 juin de 14h à 17h

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 22h30.

Fait à Hadol, le 27 mai 2017

Le Maire,

Roger COLIN

La secrétaire de séance,

Myriam THIEBAUT